

UFF GLOBAL RÉACTIF A

FONDS COMMUN DE PLACEMENT (FCP) DE DROIT FRANCAIS

RAPPORT ANNUEL

Exercice clos le 30 septembre 2019

Myria Asset Management
GROUPE UFF

MYRIA ASSET MANAGEMENT

Siège social : 32 avenue d'Iéna 75116 PARIS
Société par Actions Simplifiée à Conseil de Surveillance au capital de 1 500 000 € - RCS Paris 804 047 421
Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-14000039

SOMMAIRE

Acteurs	3
Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion...	4
Autres informations.....	11
Rapport d'activité de l'OPCVM maître « GLOBAL RÉACTIF M ».....	12
Rapport certifié du commissaire aux comptes	12
• Comptes annuels	
- Bilan Actif	
- Bilan Passif	
- Hors-Bilan	
- Compte de Résultat	
• Annexes aux comptes annuels	
- Règles et méthodes comptables	
- Evolution de l'actif net	
- Compléments d'information	
• Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels au 30 septembre 2019	

Acteurs

Société de gestion : MYRIA ASSET MANAGEMENT

Société par Actions Simplifiée à Conseil de surveillance au capital de 1 500 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 804 047 421
Société de gestion agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 octobre 2014 sous le numéro GP-14000039
Siège social : 32 Avenue d'Iéna 75116 Paris - France

Dépositaire : CACEIS Bank

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 420 000 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 692 024 722
Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Gestionnaire Comptable par délégation de la Société de gestion : CACEIS Fund Administration

Société Anonyme au capital de 5 800 000 euros
Immatriculée au Régistre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 420 929 481
Siège social : 1-3, place Valhubert 75013 Paris - France

Commissaire aux comptes : DELOITTE & ASSOCIÉS, représenté par Olivier GALIENNE

6, place de la Pyramide - 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE

Caractéristiques de votre FCP et Informations concernant les placements et la gestion

FORME JURIDIQUE : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit Français

FONDS MULTI-PARTS : Non

CODE ISIN : FR0012871176

CLASSIFICATION : Le FCP est classé dans la catégorie suivante : néant.

AFFECTATION DES RÉSULTATS : Capitalisation

OBJECTIF DE GESTION

Le FCP est OPCVM nourricier investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en parts de l'OPCVM Maître « Global Réactif M ». Le reste sera investi en liquidités. L'objectif de gestion de l'OPCVM maître « *est d'optimiser, sur un horizon de 5 ans, la performance du portefeuille en appliquant une stratégie d'allocation dynamique et diversifiée sur tous types de classes d'actifs, tout en respectant un objectif de volatilité annuelle fixé à 9%.*

La gestion est mise en œuvre de façon discrétionnaire».

Sa performance pourra être inférieure à celle du maître du fait de ses frais de gestion propres.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Compte tenu de son objectif de gestion discrétionnaire, le FCP ne peut être comparé à aucun indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP qui est un OPCVM nourricier sera investi en totalité dans l'OPCVM Maître « GLOBAL REACTIF M » présenté ci-dessous et à titre accessoire, en liquidité.

Afin d'atteindre l'objectif de gestion tout en respectant un objectif de volatilité annuelle de 9%, le gestionnaire financier met en œuvre, de manière discrétionnaire, une stratégie d'allocation diversifiée sur tous types de classes d'actifs, notamment actions, obligations et autres titres de créance, taux, change, indices dans l'immobilier et indices de matières premières (hors matières premières agricoles). L'allocation entre les différentes classes d'actifs est dynamique et dépendra notamment des évolutions du marché et de leurs interprétations en termes de risque par le gestionnaire financier.

Le niveau d'exposition du FCP aux différentes classes d'actifs au sein du FCP sera déterminé selon une approche en budget de risque, en tenant compte :

- de l'objectif de volatilité annualisée de 9% en moyenne;*
- des anticipations de volatilité réalisée pour chacune des classes d'actifs dans lesquelles le FCP est investi;*
- du rendement ajusté du risque attendu par le gestionnaire financier pour chacune des classes d'actifs.*

Le gestionnaire financier pourra, pour une classe d'actifs donnée, réduire l'investissement en cas de hausse de la volatilité pour cette classe d'actifs ou au contraire augmenter l'investissement en cas de baisse de la volatilité.

La gestion sera effectuée principalement à partir d'une sélection d'OPC et d'ETF, de produits dérivés et/ou de titres en direct. Les instruments sont retenus d'après leur capacité à répondre à une allocation d'actifs visée.

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement tel qu'exprimé à la section « Risque Global » ci-après.

L'exposition du FCP aux marchés des pays émergents non OCDE est limitée à 50% maximum de l'actif net du portefeuille.

L'exposition du FCP aux valeurs issues de petites capitalisations cotées est limitée à 30 % maximum de l'actif net du portefeuille.

La sensibilité du FCP est comprise entre -4 et +15.

Les titres détenus par le FCP seront libellés en euro, ainsi qu'en autres devises de pays de l'OCDE et de pays émergents non OCDE. Dans le cadre de la gestion, une stratégie de couverture du risque de change pourra être mise en œuvre. L'exposition du FCP au risque de change pourra être égale à 100% de l'actif net maximum.

Le FCP n'investira pas directement dans des véhicules de titrisation en direct. Néanmoins il est possible qu'il investisse dans des OPC qui en détiennent (notamment des Assets Backed Commercial Paper).

PROFIL DE RISQUE DU FCP

Le profil de risque du FCP est identique au profil de risque de l'OPCVM Maître Global Réactif M.

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par le gestionnaire financier par délégation. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

➤ ***Risque de marché***

La fluctuation du cours des actions peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur liquidative du FCP. Le risque de marché est le risque d'une baisse générale du cours des actions. Le FCP peut présenter un risque actions en raison notamment de son investissement indirect en petites et moyennes capitalisations. Cependant, ce type d'investissement ne sera pas prédominant dans la gestion de ce fonds.

➤ ***Risque actions***

Il s'agit du risque de baisse, des actions et/ou des indices, lié à l'investissement et/ou à l'exposition du portefeuille en actions ou à des indices. En cas de forte hausse des marchés actions, la hausse de la valeur liquidative du FCP sera moindre que celle du marché. Risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations : les investissements du FCP sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

➤ ***Risque de taux***

En raison de sa composition, le FCP est soumis à un risque de taux. En effet, une partie du portefeuille peut être investi en produits de taux d'intérêt. La valeur des titres peut diminuer après une évolution défavorable du taux d'intérêt. En général, les prix des titres de créance augmentent lorsque les taux d'intérêt baissent, et baissent lorsque les taux d'intérêt augmentent.

- **Risque de change**
Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille Euro. La fluctuation des monnaies par rapport à l'euro peut avoir une influence positive ou négative sur la valeur de ces instruments.
- **Risque de perte en capital**
Le risque en capital résulte d'une perte lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat.
- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**
Le style de gestion discrétionnaire du FCP repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.
- **Risque lié aux marchés des pays émergents non OCDE**
*Le portefeuille pourra être investi en titres sur les marchés des pays émergents non OCDE. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays amplifie les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP.
*Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.**
- **Risque de surexposition**
Compte tenu notamment de l'utilisation de produits dérivés, le portefeuille du FCP pourra être en situation de surexposition (jusqu'à 200% de l'actif) sur les marchés sur lesquels intervient le gérant, la valeur liquidative du fonds peut par conséquent baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels il est exposé.
- **Risque de crédit**
Une partie du portefeuille peut être investi en obligations et autres titres à taux fixe. En cas de dégradation de la qualité des émetteurs (par exemple de leur notation par les agences de notations financière), la valeur des obligations peut baisser. Le risque de crédit est le risque de défaillance de l'emprunteur. En conséquence, le FCP est soumis au risque de défaut de paiement sur ses titres par certains émetteurs.
- **Risque de contrepartie**
Le FCP utilise des instruments financiers à terme, et/ou de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.
- **Risque lié à l'exposition à des titres spéculatifs**
Le FCP doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents à l'exposition du FCP via des investissements dans des OPC à des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'exposition du FCP à des titres spéculatifs pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.
- **Risque de volatilité**
Le FCP pourra être exposé à la volatilité implicite des marchés actions, taux, change et matière premières, à la hausse comme à la baisse, au travers d'OPC ou de produits dérivés. Par exemple,

dans l'hypothèse d'un investissement positif sur la volatilité, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de baisse de la volatilité implicite.

➤ **Risque lié à la conclusion d'opérations avec des contreparties liées**

Lors de la conclusion de contrats financiers, le gestionnaire financier peut être conduit à traiter ce type d'opérations avec des contreparties liées au groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Dans ce cas, il existe un conflit d'intérêt potentiel entre les intérêts des clients et les intérêts du groupe auquel appartient le gestionnaire financier. Le maintien d'une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts par le gestionnaire financier permet dans ce cas d'assurer le respect de la primauté de l'intérêt de ses clients.

La description des risques, ci-dessus, ne prétend pas être exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du présent prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.

GARANTIE OU PROTECTION

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

COMPOSITION DE L'ACTIF

➤ **Les actifs hors dérivés intégrés**

Détention d'actifs et autres parts d'OPC

Le FCP peut investir jusqu'à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou de droit européen.

Le FCP peut également investir jusqu'à 30% de son actif net en parts ou actions de FIA de droit français ou FIA établis dans d'autres États membres de l'Union Européenne ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger dès lors qu'ils respectent les 4 critères de l'article R214-13 du code monétaire et financier.

Les OPCVM et FIA mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de Gestion ou le gestionnaire financier ou des sociétés qui leur sont liées, notamment par des sociétés de gestion du groupe BNP Paribas, ainsi que par d'autres sociétés de gestion.

Actions et titres assimilés admis à la négociation détenus en direct

Le portefeuille du FCP pourra être investi dans des actions et titres assimilés admis à la négociation sur les marchés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents).

Les investissements sur ces types d'actifs seront effectués, dans la limite de 100% de l'actif net du FCP, en titres de sociétés de tous secteurs, de grande, moyenne ou petite capitalisation de pays appartenant à toutes les zones géographiques. L'investissement en titres de sociétés de moyenne ou petite capitalisation est limité à 30% maximum de l'actif net. Les investissements dans les valeurs des pays émergents sont limités à 20% maximum de l'actif net.

Trackers et ETF (Exchange traded funds)

L'OPCVM pourra avoir recours aux « trackers », OPC indiciels cotés dans la limite de 100% de son actif net.

Titres de créances et instruments du marché monétaire détenus en direct

En vue de permettre au gérant une diversification des placements, l'actif du FCP pourra également comprendre des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de la zone euro ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Il est précisé que, sur ce type d'actifs, l'exposition sur les pays émergents est limitée à 50% de l'actif net du portefeuille. Ces actifs investis sur les marchés de taux d'intérêt peuvent comprendre :

- *des emprunts souverains, à savoir des instruments financiers émis ou garantis par un Etat membre de l'OCDE, par des collectivités territoriales d'un État membre de la Communauté européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou par un organisme international à caractère public dont font partie un ou plusieurs États membres de la Communauté Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;*

- des titres émis par des émetteurs du secteur privé en vue de bénéficier d'un rendement supérieur à celui des emprunts souverains.

Dans le cas où la société de gestion investirait sur des titres de créance ou des obligations directement, il procéderait à sa propre analyse pour évaluer la qualité de l'émetteur et de l'émission en sus de s'appuyer sur la recherche et les notations de crédit émises par les agences de notation.

De plus, le FCP pourra être exposé via des investissements en OPC jusqu'à 20% son actif net en émetteurs de catégorie spéculatif « High Yield » (hors titres non notés).

Répartition dette publique/ dette privée : Aucune contrainte n'est imposée au gestionnaire financier.

Duration : Aucune contrainte n'est imposée sur la durée des titres choisis par le gestionnaire financier.

Le FCP est géré dans un géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt de - 4 à + 15.

Les titres de créances et instruments du marché monétaire pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net du FCP.

➤ **Les instruments dérivés**

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme dont l'engagement résultant peut être évalué par la méthode du calcul de l'engagement. Le FCP peut intervenir sur les marchés à terme réglementés et/ou de gré à gré, français et/ou étrangers, autorisés par l'arrêté du 6 septembre 1989 et les textes le modifiant (pour les contrats d'instruments financiers uniquement) ou conclure des contrats financiers.

Le FCP peut recourir aux instruments et contrats suivants :

- futures sur actions, taux, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- options listées sur actions, taux, crédit, change, volatilité, indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles) ;
- swaps sur actions et indices (notamment indices de matières premières hors matières premières agricoles).

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- de réaliser l'objectif de gestion, en s'exposant aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,
- de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises. Cette couverture pourra cependant s'avérer imparfaite.

Ces instruments financiers pourront être conclus avec des contreparties sélectionnées par le gestionnaire financier conformément à sa politique de « best execution », ces contreparties pourront être des sociétés liées au gestionnaire financier ou à la société de gestion.

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir ou octroyer les garanties mentionnées à l'article L. 211-38 du code monétaire et financier conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Ces garanties pourront ainsi être des espèces, des instruments du marché monétaire, des obligations émises ou garanties par un membre de l'OCDE, des actions, des parts d'OPC à liquidité quotidienne, etc. Ces garanties feront l'objet de décote adaptée à chaque catégorie d'actifs conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Les garanties reçues en espèce pourront être réinvesties conformément à la réglementation en vigueur.

Le FCP pourra également recevoir en garantie, jusqu'à 100% de son actif net, des titres émis ou garantis par des États membres de l'OCDE conformément à la politique de risques du gestionnaire financier. Dans ce cadre, le FCP pourra recevoir en garantie des titres émis ou garantis par un seul État membre de l'OCDE éligible.

➤ **Les instruments intégrant des dérivés**

Le portefeuille pourra comprendre des obligations convertibles, obligations échangeables, obligations avec bons de souscription, obligations remboursables en actions ainsi que des droits et des warrants. Ces instruments seront négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

De manière générale, le recours aux instruments dérivés permet notamment :

- *d'exposer le portefeuille aux diverses classes d'actifs mentionnées dans la stratégie d'investissement,*
- *de couvrir le portefeuille des risques sur les actions, taux et /ou devises, ainsi que d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.*

➤ **Liquidités**

Le FCP pourra détenir des liquidités à titre accessoire, notamment, pour faire face aux rachats de parts par les investisseurs. Le prêt d'espèces est prohibé.

➤ **Les dépôts**

L'OPCVM pourra avoir recours à des dépôts dans la gestion de l'allocation d'actif du FCP, en complément des produits de taux d'intérêt en vue d'assurer la gestion de la trésorerie du FCP dans la limite de 20% de l'actif net. Il pourra employer jusqu'à 20% de son actif dans des dépôts placés auprès d'un même établissement de crédit.

➤ **Les emprunts d'espèces**

Le FCP pourra être emprunteur d'espèces dans la limite de 10% de son actif et ceci uniquement de façon temporaire.

➤ **Les acquisitions et cessions temporaires de titres**

Néant.

CHANGEMENTS INTERVENUS

Néant

CHANGEMENTS ENVISAGÉS

Néant.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Préambule :

Conformément aux Directives UCITS V et AIFM, MYRIA ASSET MANAGEMENT a mis en place une politique de rémunération applicable aux collaborateurs dont les fonctions sont susceptibles d'influencer le profil de risque de la Société de Gestion ou des OPCVM et FIA gérés.

Le présent document est établi dans le prolongement de cette politique et vise à détailler les éléments quantitatifs et qualitatifs relatifs aux rémunérations versées au titre de l'exercice comptable 2018.

Éléments qualitatifs :

Conformément à la politique de rémunération de la Société de Gestion, la décision d'attribution des rémunérations est prise collégalement par le Conseil de Surveillance de MYRIA ASSET MANAGEMENT et présentée au comité des nominations et rémunérations du groupe UFF.

Le montant de ces rémunérations est apprécié sur la base des critères qualitatifs tels que déterminés dans la politique de rémunération (exemples : évaluation qualitative des résultats et performances individuels, appréciation du respect des procédures et de l'environnement de contrôle et de conformité...).

S'agissant des rémunérations variables, elles prennent exclusivement la forme de primes exceptionnelles ayant la nature de traitements et salaires. Compte tenu des montants déterminés au titre de l'exercice 2018, aucun versement en parts d'OPCVM ou de FIA ni report de versement n'ont été mis en œuvre.

Le Conseil de Surveillance procède annuellement à une revue indépendante de la politique de rémunération et veille à son respect par la Société de Gestion et à sa conformité à la réglementation.

Éléments quantitatifs :

Le personnel concerné ainsi que les rémunérations afférentes sont détaillés ci-dessous :

Effectif total sur l'année 2018 : 11, dont 7 preneurs de risque.

Rémunération brute totale versée au titre de l'année 2018 : 867 milliers d'euros, ventilée de la façon suivante :

1. en fonction des catégories de personnel :

- 689 milliers d'euros versés aux preneurs de risque,
- 177 milliers d'euros versés aux autres collaborateurs,

2. en fonction de la nature de la rémunération : (Toutes typologies de collaborateurs confondues)

- 694 milliers d'euros de rémunérations fixes,
- 172 milliers d'euros de rémunérations variables versées à 9 bénéficiaires.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

Le fonds étant nourricier du FCP « GLOBAL REACTIF M », les actifs ont été intégralement investis aux liquidités près en parts de ce fonds.

Pour mémoire et conformément à ce qui est indiqué dans le prospectus complet le fait d'investir dans un fonds maître fait supporter indirectement au fonds nourricier 0,50% maximum TTC de frais de gestion ainsi que d'autres frais indirects (L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'OPCVM, des frais indirects pourront être prélevés).

Le taux de frais de gestion appliqué pour l'exercice sur la base de l'actif net TTC est de 1,80%.

Le taux de frais prélevés par le fonds maître au titre de l'exercice clos au 30/09/2019 est de 0,81%.

Autres informations

Les commissions de mouvement sont perçues par la société de gestion. Des frais forfaitaires sont prélevés sur chaque transaction par le conservateur.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE

La société de gestion de portefeuille agit en toutes circonstances dans l'intérêt exclusif des porteurs de parts et peut seule exercer les droits de vote attachés aux titres compris dans le fonds.

LA SÉLECTION ET L'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES ET CONTREPARTIES

Conformément au Règlement Général de l'AMF, la société de gestion a mis en place une « Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution » des intermédiaires et contreparties, tenue à disposition des investisseurs sur le site internet de la société de gestion www.myria-am.com.

L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Pour toute information complémentaire, les porteurs de parts peuvent se reporter au rapport annuel du Fonds.

RISQUE GLOBAL

La méthode de calcul du risque global du FCP est celle du calcul de l'engagement telle que définie à l'article 411-73 et suivants du Règlement Général de l'AMF. . Le niveau maximal d'exposition de l'OPCVM aux marchés pourra être porté jusqu'à 200% de son actif net.

CRITÈRES ESG

Les informations sur les critères environnementaux, sociaux, et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement de cet OPCVM sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion : www.myria-am.com

POLITIQUE DE DISTRIBUTION

Le FCP a opté pour le mode d'affectation des sommes distribuables suivant : capitalisation.

RÈGLES D'INVESTISSEMENT

Le FCP respectera les règles d'investissement et les ratios réglementaires définis par le Code Monétaire et Financier et par le Règlement Général de l'AMF.

RÈGLES SFTR

Au cours de l'exercice, le Fonds maître s'est conformé aux règles telles que définies dans le règlement SFTR pour le ré emploi des sommes reçues en collatéral des opérations de cessions temporaires.

Rapport d'activité de l'OPCVM maître

« GLOBAL RÉACTIF M »

LE RAPPORT DE GESTION DE THEAM **OCTOBRE 2018 - SEPTEMBRE 2019**

Octobre 2018

En octobre, le fonds a souffert de la forte correction des actifs risqués. Les hausses de taux de la Federal Reserve, les inquiétudes liées aux tensions commerciales entre les US et la Chine, mais également une série d'indicateurs avancés en demi-teinte en Europe et en Asie ont fini par peser lourdement sur les marchés. Les actions américaines ont par exemple connu leur pire mois depuis 2011. Dans ce contexte, nous avons enregistré des pertes sur les indices actions développés et émergents. Dans le même temps, les actifs obligataires ont moins joué leur rôle de valeur refuge, dans la mesure où les pressions inflationnistes aux US ont pu limiter l'appréciation des obligations d'État. La dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont quant à eux contribué négativement. Du côté des actifs de diversification, le Dollar et l'or ont bénéficié de flux d'investissement défensifs, tandis que l'immobilier coté et les matières premières ont reculé.

La hausse de la volatilité nous a conduits à ajuster la structure de portefeuille, en allégeant le poids des actions américaines. Dans une optique de couverture de portefeuille, nous avons également renforcé la stratégie optionnelle sur les actions européennes. Cette dernière a d'ailleurs permis de limiter l'impact de la correction de marché.

Novembre 2018

Le fonds s'inscrit en léger retrait sur le mois de novembre. Nous avons enregistré des gains sur les marchés actions américains et émergents, qui ont rebondi après la correction subie en Octobre, en partie grâce à une inflexion du discours de la Federal Reserve, plus accommodante. Ce coup de pouce de la Banque Centrale US, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont également aidé les obligations d'État à progresser sur le mois. En revanche, les actions Européennes et le crédit privé aux entreprises ont contribué négativement. De plus, la dette émergente et les matières premières ont reculé, pénalisés notamment par la baisse des cours du pétrole. Les autres actifs de diversification n'ont pas affiché de contributions significatives.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons réduit l'exposition aux actions japonaises, de façon à conserver un budget de risque stable sur cette classe d'actifs. En outre, nous avons allégé la taille des stratégies optionnelles de couverture, dans un contexte plus propice à un éventuel rebond des actions.

Décembre 2018

Le fonds a souffert en décembre de la forte correction des actifs risqués, l'indice S&P500 des grandes capitalisations américaines ayant par exemple connu son pire mois depuis la crise financière de 2008/2009. Nos investissements sur les marchés actions ont contribué négativement (cette contribution étant partiellement atténuée dans le cas des actions européennes par notre stratégie optionnelle de couverture optionnelle sur l'indice Euro Stoxx 50). L'immobilier coté s'est également inscrit en fort recul. En revanche, les actifs émergents ont mieux résisté, la dette souveraine s'inscrivant même en légère hausse. De plus, nous avons enregistré des gains sur les obligations d'État US et européennes, soutenues par des indicateurs économiques en demi-teinte. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont légèrement reculé sur le mois.

Dans un contexte de remontée de la volatilité, nous avons adapté la structure de portefeuille en réduisant l'exposition aux indices actions des pays développés (US, Europe, Japon). A l'opposé du choc de volatilité survenu en février, qui s'était avéré de courte durée, la correction de marché initiée en octobre a été accompagnée d'une aversion pour le risque plus durable et significative. L'exposition

globale du fonds aux marchés actions reflète ce nouvel environnement de marché. Ces éléments justifient en outre le maintien de notre stratégie optionnelle de couverture.

Janvier 2019

Le fonds a débuté l'année en affichant un rebond significatif de performance, nourri en partie par les contributions positives des investissements sur les marchés actions. Après la correction subie en décembre, le positionnement de marché était plus favorable et la Federal Reserve a adopté un ton bien plus accommodant, ces deux facteurs permettant aux indices de progresser malgré des indicateurs économiques en retrait. Toutes les zones géographiques ont bénéficié de l'appétit pour le risque des investisseurs. Les actifs obligataires ont également contribué positivement, plus particulièrement le crédit privé aux entreprises et la dette émergente. Du côté des actifs de diversification, les matières premières, l'or et l'immobilier coté ont enregistré des gains tandis que le Dollar US a reculé.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons continué de réduire l'exposition aux actions américaines. De façon plus significative, nous avons allégé le poids des obligations d'État, notamment aux US, ainsi que le poids du crédit "Investment Grade" européen. En outre, avec une approche prudente, nous avons conservé des stratégies optionnelles sur les indices actions américains et européens.

Février 2019

Le fonds a débuté l'année en affichant un rebond significatif de performance, nourri en partie par les contributions positives des investissements sur les marchés actions. Après la correction subie en décembre, le positionnement de marché était plus favorable et la Federal Reserve a adopté un ton bien plus accommodant, ces deux facteurs permettant aux indices de progresser malgré des indicateurs économiques en retrait. Toutes les zones géographiques ont bénéficié de l'appétit pour le risque des investisseurs. Les actifs obligataires ont également contribué positivement, plus particulièrement le crédit privé aux entreprises et la dette émergente. Du côté des actifs de diversification, les matières premières, l'or et l'immobilier coté ont enregistré des gains tandis que le Dollar US a reculé.

Quant aux ajustements de portefeuille, nous avons continué de réduire l'exposition aux actions américaines. De façon plus significative, nous avons allégé le poids des obligations d'État, notamment aux US, ainsi que le poids du crédit "Investment Grade" européen. En outre, avec une approche prudente, nous avons conservé des stratégies optionnelles sur les indices actions américains et européens.

Mars 2019

Le fonds a clôturé le trimestre sur une note positive. Les contributions les plus significatives sont venues des investissements obligataires, qui ont bénéficié d'une rhétorique très accommodante de la part des grandes Banques Centrales que sont la Federal Reserve et la Banque Centrale Européenne. Les obligations d'État européennes et le crédit privé Investment Grade ont plus particulièrement contribué à la performance mensuelle. Les positions sur les marchés actions ont également progressé, en dépit de quelques inquiétudes sur le front de la production industrielle, en grande partie grâce aux conditions financières assouplies. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont légèrement reculé. Nous avons en revanche enregistré des gains sur l'immobilier coté et le Dollar US.

Au cours du mois, nous avons augmenté le poids des investissements en actions, en particulier sur les États-Unis, le Japon et les pays émergents, dans un contexte de moindre volatilité et de plus grand appétit pour le risque. Le poids des matières premières a lui aussi été revu à la hausse. Dans le même temps, nous avons prolongé les stratégies de couverture optionnelle sur les indices actions des pays développés.

Avril 2019

Après quatre mois consécutifs de progression, le fonds a enregistré une performance négative en mai. Le renouvellement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont provoqué la correction des marchés financiers. Nos positions sur les indices actions des pays développés et émergents ont contribué négativement, expliquant la majeure partie de la performance du fonds. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État ont

bénéficié de leur statut de valeur refuge, tandis que la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont souffert du regain d'aversion pour le risque. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont reculé sur le mois, pénalisées notamment par la baisse des cours du pétrole.

Concernant les ajustements de portefeuille, nous avons renforcé le poids des actions américaines et japonaises, dans un contexte de normalisation de volatilité malgré les tensions commerciales. L'exposition aux obligations d'État a de même été augmentée. Enfin, nous avons partiellement bénéficié des stratégies optionnelles de couverture sur les actions européennes et américaines.

Mai 2019

Après quatre mois consécutifs de progression, le fonds a enregistré une performance négative en mai. Le renouvellement des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, ainsi que des indicateurs économiques avancés en demi-teinte, ont provoqué la correction des marchés financiers. Nos positions sur les indices actions des pays développés et émergents ont contribué négativement, expliquant la majeure partie de la performance du fonds. Du côté des taux d'intérêt, les obligations d'État ont bénéficié de leur statut de valeur refuge, tandis que la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont souffert du regain d'aversion pour le risque. Quant aux actifs de diversification, les matières premières ont reculé sur le mois, pénalisées notamment par la baisse des cours du pétrole.

Concernant les ajustements de portefeuille, nous avons renforcé le poids des actions américaines et japonaises, dans un contexte de normalisation de volatilité malgré les tensions commerciales. L'exposition aux obligations d'État a de même été augmentée. Enfin, nous avons partiellement bénéficié des stratégies optionnelles de couverture sur les actions européennes et américaines.

Juin 2019

La valeur liquidative du fonds a fortement progressé en juin, grâce à des gains significatifs à la fois sur les marchés actions et les actifs obligataires. Les indicateurs économiques avancés ont plutôt déçu sur la période, mais les anticipations d'assouplissement monétaire de la part de la Réserve Fédérale américaine et de la BCE ont soutenu les marchés financiers. Dans ce contexte, les actions US et européennes ont contribué positivement. Quant aux taux d'intérêt, les obligations d'État ont apprécié le discours accommodant des Banques Centrales. De plus, la dette émergente et le crédit privé aux entreprises ont bénéficié du regain d'appétit pour le risque des investisseurs. Enfin, du côté des actifs de diversification, le constat est plus nuancé, avec une contribution négative de l'immobilier coté.

Dans un environnement de marché marqué par les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, la légère remontée de la volatilité sur les marchés obligataires nous a conduits à alléger l'exposition aux obligations d'État européennes. L'activité optionnelle de couverture de portefeuille a de plus été renforcée, à la fois sur les actions et les taux d'intérêt.

Juillet 2019

Le fonds a enregistré une performance positive en juillet, grâce aux gains réalisés à la fois sur les actions et obligations, dans un contexte fortement influencé par les banques centrales. Les effets les plus importants sont venus de la Banque centrale européenne qui a délivré un message accommodant. Les obligations d'État européennes et le crédit privé aux entreprises ont largement contribué à la performance mensuelle du fonds. Les positions en actions ont également progressé, sauf sur les marchés émergents, malgré les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. En ce qui concerne les actifs de diversification, les matières premières, l'immobilier coté et le dollar américain ont eu un impact positif. S'agissant des ajustements de portefeuille, la normalisation continue de la volatilité des marchés a pour effet d'accroître l'exposition du portefeuille aux actions émergentes. Nous avons aussi renforcé et étendu les échéances des stratégies de couverture sur actions américaines et européennes.

Aout 2019

En dépit de pertes réalisées sur les marchés actions, le fonds affiche une performance légèrement positive en août. Dans un contexte d'aggravation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine et de publications économiques décevantes, les indices actions des pays développés et émergents ont subi une correction. D'un autre côté, les obligations d'État ont contribué positivement, notamment

en Europe avec une poursuite de la forte détente des rendements. Le crédit privé Investment Grade a également bénéficié de ce mouvement. De plus, l'immobilier coté a rebondi après plusieurs mois en demi-teinte. Quant aux actifs de diversification, peu de contributions notables, les cours des matières premières restant par exemple inchangés sur le mois.

La structure du portefeuille a été ajustée sur la période, avec une diversification accrue grâce à l'introduction de positions sur le crédit privé aux États-Unis, ainsi que sur la dette émergente en devises locales. Nous avons en outre augmenté l'exposition aux matières premières et à l'immobilier coté. Dans le même, l'exposition aux obligations d'État, au crédit privé européen et aux actions américaines a été réduite. Nous maintenons notre activité de couverture optionnelle, en ayant toutefois pris quelques profits à la faveur de la correction de marché début août.

Septembre 2019

En septembre, le fonds a bénéficié du fort rebond des actions des pays développés, portées par une inflexion de nouveau accommodante de la politique monétaire de la BCE et de la Réserve Fédérale américaine. Les performances des marchés émergents ont été plus contrastées, en partie à cause des tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. Quant aux taux d'intérêt, les obligations d'État et le crédit privé ont contribué négativement, dans un contexte de légère remontée des rendements. Du côté des actifs de diversification, nous avons enregistré des gains sur l'immobilier coté et les matières premières (le pétrole s'étant apprécié en liaison avec les tensions dans la péninsule Arabique). Au cours du mois, nous avons renforcé l'exposition au secteur de l'immobilier coté, et allégé le poids de la dette émergente et des matières premières. En parallèle, nous avons introduit de nouvelles stratégies optionnelles de couverture sur les marchés obligataires.

Performances :

Sur l'exercice arrêté au 30 septembre 2019, le fonds a réalisé une performance de 6,07% sur 12 mois.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Rapport certifié du commissaire aux comptes

UFF GLOBAL REACTIF A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

UFF GLOBAL REACTIF A

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
MYRIA AM

32, avenue d'Iena
75116 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux porteurs de parts du FCP UFF GLOBAL REACTIF A,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif UFF GLOBAL REACTIF A constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport,

et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

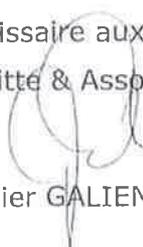
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 janvier 2020

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Olivier GALIENNE

UFF GLOBAL REACTIF A

COMPTES ANNUELS

30/09/2019

BILAN ACTIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Instruments financiers	38 075 680,94	37 494 607,68
OPC Maître	38 075 680,94	37 494 607,68
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Créances	59 681,60	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	59 681,60	0,00
Comptes financiers	2 164,39	84 600,40
Liquidités	2 164,39	84 600,40
Total de l'actif	38 137 526,93	37 579 208,08

BILAN PASSIF AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Capitaux propres		
Capital	38 679 050,11	38 211 628,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	48 486,32	-2 568,86
Résultat de l'exercice (a, b)	-648 399,88	-681 384,60
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	38 079 135,55	37 527 675,14
Instruments financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	58 391,38	51 532,94
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	58 391,38	51 532,94
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	38 137 526,93	37 579 208,08

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	0,00	0,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	259,94	419,82
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	259,94	419,82
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	-259,94	-419,82
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	661 418,51	628 624,40
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-661 678,45	-629 044,22
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	13 278,57	-52 340,38
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-648 399,88	-681 384,60

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO
La durée de l'exercice est de 12 mois et demi.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 1,80% TTC sur la part A.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Sommes Distribuables</i>	<i>Parts A</i>
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2019 EN EUR

	30/09/2019	28/09/2018
Actif net en début d'exercice	37 527 675,14	26 847 691,25
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 642 409,95	12 189 143,68
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 249 895,75	-1 314 780,82
Plus-values réalisées sur dépôts et Instruments financiers	97 366,78	1 165,52
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-49 085,01	-2 444,59
Plus-values réalisées sur Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-852,00	-1 128,00
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	2 773 194,89	437 072,32
Différence d'estimation exercice N	3 073 034,57	299 839,68
Différence d'estimation exercice N-1	-299 839,68	137 232,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-661 678,45	-629 044,22
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	38 079 135,65	37 527 675,14

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURETE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
OPC Maître	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	30/09/2019
Créances	
Ventes à règlement différé	59 681,60
Total des créances	59 681,60
Dettes	
Frais de gestion	58 391,38
Total des dettes	58 391,38

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	26 871,6064	2 642 409,95
Parts rachetées durant l'exercice	-43 475,1766	-4 249 895,75
Solde net des souscriptions/rachats	-16 603,5702	-1 607 485,80

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2019
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	661 418,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables	0,00
Retrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2019
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	30/09/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			38 075 680,94
	FR0012817575	GLOBAL REACTIF M	38 075 680,94
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-648 399,88	-681 384,60
Total	-648 399,88	-681 384,60

	30/09/2019	28/09/2018
UFF GLOBAL REACTIF A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-648 399,88	-681 384,60
Total	-648 399,88	-681 384,60

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2019	28/09/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	48 485,32	-2 568,86
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	48 485,32	-2 568,86

	30/09/2019	28/09/2018
UFF GLOBAL REACTIF A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	48 485,32	-2 568,86
Total	48 485,32	-2 568,86

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/09/2016	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019
Actif net Global en EUR	22 310 413,03	26 847 691,25	37 527 675,14	38 079 135,55
Actif net en EUR	22 310 413,03	26 847 691,25	37 527 675,14	38 079 135,55
Nombre de litres	244 358,2520	274 008,4700	382 583,1564	365 979,5862
Valeur liquidative unitaire en EUR	91,30	97,98	98,09	104,04
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-1,05	-1,82	0,00	0,13
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	-1,81	-1,69	-1,78	-1,77

3.12. INVENTAIRE EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
GLOBAL REACTIF M	EUR	35 083,0931	38 075 680,94	99,98
TOTAL FRANCE			38 075 680,94	99,98
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			38 075 680,94	99,98
TOTAL Organismes de placement collectif			38 075 680,94	99,98
Créances			69 681,60	0,16
Dettes			-68 391,38	-0,16
Comptes financiers			2 164,39	0,01
Actif net			38 079 135,55	100,00
UFF GLOBAL REACTIF A	EUR	365 979,5862	104,04	

